

<http://www.menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article296>

LES BERRYER

- Revue N°24 -

Date de mise en ligne : dimanche 25 juillet 2004

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés

Quand, en 1965, je participai à la réalisation du musée du compagnonnage à Tours, sous la responsabilité de Monsieur Roger LECOTTE, conservateur en chef, j'étais loin de penser, au cours de l'installation du chef d'oeuvre des compagnons charpentiers « Le Berryer », qu'un jour, je viendrais résider dans la ville de ce très grand orateur. Aujourd'hui, le chef d'oeuvre en question est revenu au siège des compagnons du tour de France à Paris. Il avait été offert en 1847 par les compagnons qui voulaient exprimer leur gratitude à leur avocat Antoine-Pierre BERRYER. Cet orateur avait défendu gracieusement dix-neuf inculpés qui avaient mené une grève en 1845.

Les documents qui suivent m'ont été remis, pour archives, au musée de la ville, par Monsieur Roger DUBOIS, ancien responsable de la police municipale, qui les tenait de son père Lucien DUBOIS, conseiller municipal et syndicaliste actif.

Au moment où il était question de baptiser le lycée technique de la ville, le nom de Berryer avait été avancé, mais refusé par la suite, jugé trop légitimiste

G. MOURLET

Pierre-Nicolas BERRYER et son fils, Antoine-Pierre, avocats de Sainte-Ménehould aux XVIIIème et XIXème siècle

Le XVIIIème siècle vit naître Pierre-Nicolas BERRYER, juriconsulte, né à Sainte-Ménehould le 22 mars 1757, mort à Paris le 25 juin 1841. Reçu avocat au Parlement en 1780, il compta pendant près d'un demi-siècle au nombre des membres les plus distingués du barreau de Paris. Parmi les causes remarquables dont il fut chargé, figurent la défense devant la Cour d'assises de Bruxelles du maire d'Anvers, accusé de malversations, la défense, de concert avec DUPIN aîné, du maréchal NEY devant la Chambre des Pairs en 1815 et, l'année suivante, celle de FAUCHE-BOREL, ancien agent des BOURBONS sous la République et sous l'Empire, contre PERLET, ancien agent de police et journaliste.

Pierre-Nicolas BERRYER, plus connu sous la dénomination de BERRYER père, laquelle servait à le distinguer de son fils, également avocat, était moins un orateur de grande envergure qu'un juriconsulte consommé. Aussi excellait-il dans l'exposé des affaires civiles et particulièrement des affaires commerciales. Il projeta un *Traité de Droit commercial de terre et de mer tel qu'il est observé en France et dans les pays étrangers*, traité qui ne fut jamais publié.

Pierre-Nicolas BERRYER laissa trois fils : Antoine-Pierre BERRYER, l'illustre orateur parlementaire, Ludovic BERRYER et Hippolyte-Nicolas BERRYER, qui devint général de brigade.

Antoine-Pierre BERRYER, porte-parole attitré du parti légitimiste sous la monarchie de Juillet, fut un des représentants les plus éminents de l'éloquence française. Doué d'une vive intelligence qui lui permettait en quelques minutes de s'assimiler les matières les plus ardues, maître d'une imagination brillante qui mettait sans effort à son service toutes les ressources de l'art oratoire, il lui était pénible de consacrer ses veilles à l'étude d'affaires serrées et précises comme le sont en général les contestations civiles et commerciales. Aussi fut-il essentiellement orateur et surtout orateur parlementaire.

{}



Antoine-Pierre BERRYER

}

Antoine-Pierre BERRYER aimait le faste. Il passait ses vacances en sa terre d'Augerville (Loiret), où il menait une vie princière. La fréquentation continue de notabilités des vieux partis, un amour inné des pompes dont aima de tout temps à s'entourer la monarchie traditionnelle, donnèrent à cette personnalité d'élite le léger travers de s'illusionner volontiers sur ses très honorables, mais modestes origines. BERRYER avait fait graver sur les ex-libris de sa bibliothèque ce décoratif écusson : D'argent au chevron de gueules, accompagné en chef de deux quinte-feuilles d'azur et en pointe d'un aigle de même. Ces armoiries étaient celles d'une vieille famille du nom de BERRYER, qui posséda au XVIIème et au XVIIIème siècle les fiefs de la Ferrière, près de Domfront et de Ravenoville près Valognes, et dont une des représentantes, Marie-Elisabeth BERRYER épousa, le 9 avril 1758, Charles-François de LAMOIGNON, marquis de Baviile, président à mortier au Parlement de Paris et garde des sceaux sous Louis XVI. Un certain René-Michel BERRYER, inconnu à la Chesnaye des Bois, serait né en 1697 de Jean-Louis BERRYER, comte de la Ferrière et, à la suite des revers, se serait fixé en Champagne. Il aurait eu un fils qui passa en Hollande, où il germanisa son nom, et un autre fils, Pierre-Michel BERRYER, qui serait venu se fixer à Sainte-Ménéhould et y aurait exercé la noble profession de verrier. Ce Pierre-Michel serait le père de Pierre-Nicolas BERRYER, avocat, et le grand-père de l'illustre BERRYER.

Les origines de l'éminent orateur, d'après les registres paroissiaux de Sainte-Ménéhould d'abord et ceux de Sarreguemines ensuite, sont tout autres :

Son père, Pierre-Nicolas BERRYER, né à Sainte-Ménéhould le 22 mars 1757, était le fils de Pierre BICHEL BERRYER, « marchand fayancier en cette ville ». et d'Anne-Françoise VARROQUIER de Givry-en-Argonne. Pierre BICHEL BERRYER, marchand faïencier, était lui-même le fils de Jean-Pierre BICHEL BERRIER, bourgeois de Sarreguemines et d'Anne-Marie LAMY. Enfin, Jean-Pierre BICHEL BERRIER, bourgeois de Sarreguemines, était le fils de François-Jacques BICHEL BERGER, de cette ville et d'Anne-Catherine. Son acte de naissance est daté du 2 avril 1678.

Il est donc authentiquement démontré que l'existence de Pierre-Michel BERRYER est un mythe et que c'est le nom allemand de BICHELBERGER qui s'est transformé en BERRYER et non celui de BERRYER qui s'est germanisé, soit en Hollande, soit ailleurs.

Pierre BICHEL BERRYER, marchand de faïences, avait, dit-on, son magasin rue de Royon, aujourd'hui rue Camille Margaine.

Au nombre des personnes à la générosité desquelles l'administration préfectorale crut, en 1843, pouvoir faire appel pour la fondation d'une caisse d'épargne à Sainte-Ménéhould, se trouvait Antoine-Pierre BERRYER. L'illustre orateur, alors député de la Haute-Loire, adressa à cette occasion, au sous-préfet de cette ville, la lettre suivante :

{ }

Monsieur,

Je vous remercie d'avoir bien voulu vous rappeler que mon père est né à Sainte-Ménéhould ; il garda toute sa vie un grand attachement pour son pays natal et moi, par respect et tendresse pour la mémoire de mon père, je suis heureux de trouver une occasion de concourir à une chose utile pour les habitants de Sainte-Ménéhould. Mon offrande est modeste, mais c'est de grand coeur et avec empressement que je vous l'envoie.

{ }

BERRYER

{ }

A cette lettre était jointe une souscription de deux cents Francs.